

## CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 MARS 2018

Ecole élémentaire  
Jean-Moulin



circonscription  
de Rosny-sous-Bois

éducation  
nationale

Affaire suivie par  
Gauthier de Bengy  
Directeur

Téléphone :  
01 48 94 56 56

Courriel :  
[0930325y@ac-creteil.fr](mailto:0930325y@ac-creteil.fr)

9 rue Jean Moulin  
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 15h45  
Mercredi : de 8h30 à 11h30

Circonscription  
de Rosny-sous-Bois  
259 bd de la Boissière  
93110 ROSNY-SOUS-BOIS  
[www.ien-rosny.ac-creteil.fr](http://www.ien-rosny.ac-creteil.fr)

### *Présents :*

#### Equipe enseignante :

M. DE BENGY – Mme GRESPAN - Mme JOLY - Mme LELOUP - Mme MANUELLE -  
Mme NEDJAR – Mme PICOT - Mme SAINT-BOMER - Mme THIETARD – Mme  
YIAKOUMETTI – Mme WAGET – Mme ZAMY

#### Représentants des Parents d'élèves (FCPE) :

Mme BOUCHAMA – Mme DEVANLAY DUPRE – M. ES-SAHB - M. GARNIEL – Mme  
MOMBOUYRAN - Mme ROCHERIEUX - Mme TURLURE -

#### Représentants de la Municipalité :

M. BOYER, Adjoint au Maire

M. de Bengy souligne l'absence récurrente (le plus souvent non excusée) de Mme Haidamous, élue référente, qui n'a été présente en 4 ans qu'à 3 conseils d'école sur les 11 organisés. Il comprend tout à fait que Mme Haidamous ait des activités qui la rendent indisponible mais il souligne l'importance de la présence de représentants municipaux qui puissent entendre les remarques des membres de ce conseil et puissent le cas échéant, partager leurs réflexions et apporter des réponses.

**Début du conseil : 18 h 30**

**Secrétaire de séance : Mme GRESPAN**

### **1. Projets de l'école**

L'école est engagée dans différents projets. Comme lors de chaque conseil d'école, le directeur en présente quelques-uns, nouveaux, ou décrit l'avancée de ceux présentés précédemment.

- Dans le cadre de la sensibilisation au handicap, l'école va organiser des olympiades au mois de mars. Les élèves pourront participer à divers ateliers réservés normalement aux sportifs en situation de handicap (visuel ou moteur). Les parents seront sollicités pour aider à encadrer les ateliers ainsi que des étudiants en ergothérapie qui sont déjà intervenus dans une classe de l'école au mois de janvier. Puis, un cross avec un appel aux dons se déroulera au parc Decesari le 16 mai afin d'aider financièrement l'association « Premiers de cordée » qui s'occupe d'organiser des manifestations sportives pour les élèves en situation de handicap. La Mairie a été contactée pour savoir si elle disposait de fauteuils roulants mais n'a pas donné suite. M. Boyer va solliciter un des conseillers municipaux qui s'occupe d'une association pour les personnes à mobilité réduite.
- L'école poursuit le travail engagé contre le gaspillage alimentaire. Après un concours où chaque classe était invitée à gaspiller le moins possible, les élèves pèsent maintenant les restes de leur repas. De temps en temps, à l'improviste, la classe qui a le moins gaspillé se voit récompenser par une friandise en fin de repas.



- Dorénavant, les délégués des classes de CM vont recueillir les remarques ou demandes de leurs camarades de CP et de CE1 avant chaque conseil de délégués.

Après avoir travaillé sur la différence lors du précédent conseil, le directeur a présenté aux délégués le projet des « messages clairs » destiné à rendre les élèves plus autonomes dans la gestion des conflits. Ce projet sera proposé à tous les élèves de l'école. L'objectif des « messages clairs » est que les élèves arrivent à régler entre eux certains problèmes qu'ils rencontrent au quotidien sans l'intervention d'un adulte.

Les habitudes seront sans doute longues à prendre et cela ne se fera pas du jour au lendemain. Mais cela fonctionne dans plusieurs écoles, à condition que chaque classe y soit sensibilisée et que chacun y mette du sien (élève comme enseignant).

- L'organisation d'un prix lecture/dessin est actée et se déroulera dans la dernière période de l'année.
- Les interventions de double dutch, une initiative de l'école qui a déjà démontré ses bienfaits sur le temps de récréation, ont repris pour l'ensemble des élèves de l'école.
- L'école participera à la semaine de la presse et en profitera, notamment dans les classes de CM, pour aborder les thèmes de l'information et des fake news.
- Deux classes sont inscrites au concours des mini-jardins extraordinaires.
- Les élèves de CP ont été initiés au codage informatique grâce aux robots programmables (blue bot) prêtés par la circonscription de Rosny-sous-Bois. Mais, d'autres classes ont également pu profiter de ce prêt qui rend le codage informatique plus concret pour les élèves.
- Enfin, le directeur en profite pour saluer l'esprit d'équipe des enseignants de l'école qui organisent dans de nombreux domaines des échanges de service (un enseignant prend par exemple en charge tout l'enseignement de la géographie dans un niveau pendant qu'un autre s'occupe de la technologie ou des sciences...) et des décloisonnements (regroupement de classes pour la chorale ou l'apprentissage du roller par exemple et constitution de groupes de besoin sur toutes les classes d'un même niveau, en lecture notamment).

## 2. Livrets scolaires

Une première remise des livrets s'est déroulée le samedi 27 janvier 2018 en présence des familles. Le second livret scolaire sera remis aux élèves dans les cartables la semaine du 25 juin 2018.

Une rencontre de mi-parcours du second semestre se déroulera juste après les vacances de printemps.

## 3. RASED

Pour la première année depuis longtemps, l'école a une équipe de RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) au complet qui intervient à la demande des enseignants.

Catherine Laurence, maîtresse E, spécialisée dans l'aide à dominante pédagogique, prend en charge des petits groupes d'élèves qui ont des difficultés à entrer pleinement dans la lecture en CP et en CE1.

Céline Carré, maîtresse G, spécialisée dans l'aide à dominante relationnelle, prend également en charge des élèves qui ont des difficultés d'ordre comportemental (inhibition, trop grande agitation, manque de concentration) pour les amener à devenir élève.

Florence Bergogne, psychologue scolaire, vient observer des élèves qui sont en difficulté scolaire ou dont le comportement interroge. Elle fait des bilans psychométriques, conseille les enseignants et les familles, oriente, fait le lien avec les professionnels en cas de prise en charge par des professionnels de soin...



3 / 6

De plus, nous avons 8 élèves en situation de handicap qui pour certains nécessitent l'accompagnement d'AVS. 5 Auxiliaires de vie scolaire travaillent sur l'école dont 3 ont un statut AESH.

#### 4. Classes découvertes

Les deux projets présentés par l'école ont reçu un avis favorable de la commission municipale. La municipalité accorde une subvention de 5500 € pour chacun des projets (l'école demandait 2 x 6000 €) :

- Classes de mer de Mmes Waget et Nedjar du 19 au 23 mars 2018 dans la Manche (équitation, pêche à pied, étude de la vie marine et des marées, visite du Mont Saint-Michel...)
- Classes nature et poney de Mmes Yiakoumetti et Joly du 9 au 13 avril 2018 dans l'Aube (équitation, sortie le long du canal, visite de l'écluse, atelier de fabrication de pains...)

La part revenant à chaque famille est de 200 €. La coopérative scolaire a déjà proposé à une dizaine de familles de les aider financièrement. Différentes actions (vente de sacs et d'objets divers, vente de goûters...) ont permis de récolter de l'argent. D'autres actions sont à venir. La FCPE propose d'orienter les familles, qui feraient part de leur difficulté à régler le coût du séjour, vers la CAF qui peut apporter des aides supplémentaires.

#### 5. Modification des rythmes scolaires (rentrée 2018)

M. le Maire a souhaité organiser une consultation auprès des parents d'élèves sur de nouveaux rythmes scolaires en leur demandant de se prononcer pour ou contre le retour à la semaine de 4 jours. 60 % des familles ont répondu au questionnaire distribué via le cahier de correspondance des élèves.

- 26 % des familles se sont prononcées pour le maintien de la semaine à 4 jours et demi
- 73 % pour le retour aux 4 jours.

Il avait été également demandé l'avis des conseils d'école de la ville. Hormis l'école élémentaire Jean Moulin, la totalité des conseils d'école ont voté pour le retour à la semaine de 4 jours.

A la rentrée 2018, la semaine scolaire sera donc organisée sur 4 jours à Rosny-sous-Bois.

La FCPE souhaiterait avoir des précisions sur l'organisation de cette journée du mercredi. Quelles seront les activités proposées aux élèves au centre de loisirs ? Est-ce qu'il sera possible aux enfants de ne fréquenter le centre que le matin et de les récupérer à 11h30 ou à 13h30 comme c'est le cas actuellement ?

Pour l'instant rien n'est acté.

Monsieur le Maire a souhaité également consulter les conseils d'école sur une modification de la journée scolaire. Un conseil extraordinaire s'est donc réuni le mardi 6 février et a pris part au vote sur ces deux propositions :

- 8 demi-journées d'une durée identique de 3h avec une pause méridienne de 2h, (8h30/11h30 et 13h30/16h30) : 2 voix
- 4 matinées de 3h30, 4 après-midis de 2h30 avec une pause méridienne de 2h, (8h30/12h00 et 14h00/16h30) : 13 voix
- Abstention(s) : 5 voix

Le conseil d'école de l'élémentaire Jean Moulin s'est donc prononcé pour l'allongement de la matinée scolaire. Toutefois, ce n'est pas le cas d'une majorité de conseils d'école sur la ville et c'est finalement la 1ère option (3h/3h) qui a été retenue.

Le directeur remercie M. le Maire d'avoir organisé cette consultation même si le résultat final n'est pas celui qui avait la préférence du conseil d'école. Ceci dit, à l'instar de la FCPE, il regrette la précipitation dans laquelle a été organisée cette consultation surtout

que le calendrier académique était fixé depuis des mois. La FCPE déplore le fait de ne pas avoir eu le temps d'organiser une réflexion sur la journée scolaire.



4 / 6

## 6. Effectifs attendus (rentrée 2018)

Les effectifs par classe sont cette année importants, en partie en raison des dérogations accordées in fine mais surtout à cause d'inscriptions en cours d'année. Ainsi, les deux classes de CM1 accueillent 30 élèves et les trois classes de CE1 sont constituées de 27 élèves chacune. M. de Bengy a communiqué au service éducation son souhait de ne plus affecter d'élèves dans ces niveaux de classe et de proposer aux familles une affectation des élèves dans les écoles environnantes (sous réserve d'une capacité d'accueil suffisante dans ces écoles).

L'école élémentaire va voir ses effectifs augmenter encore à la rentrée prochaine : environ 405 élèves sont attendus (388 à l'heure actuelle). Ainsi, une ouverture de classe est déjà programmée par la DSDEN pour la rentrée 2018. M. le directeur envisagera peut-être de demander une deuxième ouverture de classe lorsque le nombre d'élèves définitivement inscrits à la rentrée sera connu et si cela est justifié.

## 7. Coopérative scolaire

L'école a récemment fait l'acquisition d'une sono mobile. Elle devait également acheter une table de ping pong mais un des parents élu FCPE fait don d'une table dont il ne se sert pas. M. le directeur le remercie au nom des élèves car la fréquentation de l'atelier tennis de table durant la pause méridienne est en forte progression et les deux tables ne suffisent plus à répondre à la demande. Les services techniques de la Mairie seront sollicités pour le transport de cette table.

La coopérative a permis également le financement du spectacle de Noël, et prendra en charge une partie du coût du séjour en classe transplantée d'une dizaine d'enfants.

La somme très élevée sur le compte s'explique par le fait que l'école a encaissé la quasi-totalité des paiements des familles pour les séjours et qu'elle a reçu les subventions municipales pour les séjours et pour les sorties en car.

## 8. Projets festifs

**Fête du livre :** Le service éducation ayant répondu favorablement à la demande d'occupation des locaux, cette fête se déroulera bien le vendredi 6 avril 2018 de 16h à 18h45. Le directeur fera un appel pour que les parents apportent des crêpes ou des gâteaux et tiennent des stands. Cette fête sera également l'occasion pour certains enseignants de présenter le travail effectué par leurs élèves autour du lire/écrire.

**Fête des enfants :** L'école proposera, comme l'an dernier, une après-midi festive (sur le temps scolaire) avec des jeux de kermesse encadrés par les élèves eux-mêmes le mercredi 30 mai 2018. Les parents volontaires seront invités à aider pour l'installation des jeux et la distribution du goûter durant cette après-midi.

**Spectacle :** Un spectacle présentant divers travaux réalisés dans les classes (chants, démonstrations artistiques et sportives...) aura lieu le samedi 23 juin 2018.

**Bal de l'école :** la FCPE souhaiterait maintenir ce qui constitue un temps fort de l'école. Le bal est très apprécié par les élèves et les familles mais l'organisation est complexe et repose sur des parents de moins en moins nombreux. M. le directeur suggère une organisation simplifiée avec une buvette ne proposant que des sandwichs et des boissons. Il communiquera les coordonnées d'un groupe pour animer ce bal et propose également que l'école participe financièrement à cette manifestation.



## 9. Périscolaire – Pause méridienne

M. le directeur, qui est également responsable de la pause méridienne, déplore encore de nombreux dysfonctionnements durant ce temps périscolaire qui sont engendrés par les absences non remplacées de certains animateurs (parfois parce qu'ils sont déplacés sur d'autres sites encore plus déficitaires) mais aussi par le fait que certains encadrants ne sont pas vraiment formés aux métiers de l'animation (même si des formations se déroulent de temps en temps et qu'une incitation à passer le BAFA a été faite auprès d'encadrants). M. de Bengy comprend toutefois la difficulté de la Mairie à trouver un personnel formé pour travailler seulement deux heures dans la journée.

Deux nouveaux ateliers ont vu le jour : un atelier d'arts créatifs (quotidien) et un atelier théâtre (deux fois par semaine).

Un tournoi de tennis de table a été organisé sur deux jours. Une présentation de chorégraphies par l'atelier danse s'est également déroulée devant les élèves demi-pensionnaires ainsi qu'une représentation de théâtre.

Des parents d'élèves font part de leur inquiétude quant à la sécurité des élèves durant le périscolaire du soir car la porte d'entrée de l'école est parfois ouverte sans que la gardienne soit présente. De plus, les parents ont remarqué que les animateurs ne demandaient pas systématiquement leurs papiers d'identité aux personnes qui récupéraient leurs enfants.

Pour ce qui est de la grille de l'entrée, M. de Bengy explique que certains parents ferment parfois mal la porte derrière eux. L'installation d'un groom a été demandée. De plus, Cherifa Bouadla, la gardienne titulaire, a été absente à plusieurs reprises depuis le début de l'année et il est possible que ces faits soient survenus durant la présence de gardiens remplaçants. Mme Bouadla, qui est extrêmement consciencieuse, a la confiance totale de Mme Pereira et de M. de Bengy.

Concernant la « remise » des élèves à des personnes étrangères, M. de Bengy en parlera à Virginie Cerf, responsable du centre de loisirs.

## 10. Questions diverses

**Internet dans la classe :** L'installation d'Internet dans les classes est à nouveau soulevée par l'équipe. M. Boyer assure que toutes les classes des écoles de Rosny seraient connectées à Internet assez rapidement. Celles qui disposent d'un réseau de câblage déjà fonctionnel, comme c'est le cas de l'école Jean Moulin, pourraient l'être avant la fin de l'année scolaire.

**Equipement des écoles en matériel informatique :** A la question de l'équipe enseignante, M. Boyer annonce que le déploiement du numérique dans les écoles est en cours. Soixante classes vont être équipées de TNI (Tableau Numérique Interactif) durant l'année 2018/2019. Soixante nouvelles classes le seront en 2019/2020. De plus, chaque enseignant sera équipé d'un ordinateur portable et les écoles élémentaires disposeront de 15 tablettes numériques pouvant circuler de classe en classe.

**Horaires de la gardienne :** La demande des directeurs du groupe scolaire et des enseignants a été entendue. Les horaires de la gardienne ont été modifiés de façon à assurer une présence humaine sur le temps scolaire, évitant ainsi qu'une classe, un parent ou un intervenant extérieur ne se retrouve « bloqué » à l'entrée de l'école. Un numéro de téléphone est affiché à l'entrée et permet, durant la pause méridienne, d'appeler un des agents de service qui se déplace alors pour ouvrir la porte de l'école.

**Alarme intrusion :** L'équipe pédagogique réitère sa demande d'équipement d'un signal spécifique (autre que l'alarme incendie) en cas d'intrusion : par exemple un signal lumineux qui aurait l'avantage d'être silencieux. Cette solution, comme d'autres, est à l'étude. Cela représente un coût pour la municipalité et l'Education Nationale doit être associée à la décision.



M. Boyer annonce que la demande des enseignants de disposer de la clef des grilles de l'école dans le cas où ils devraient sortir précipitamment avec leurs élèves a été refusée.

**Stationnement des trottinettes et vélos à l'entrée de l'école :** Les « râteliers » dans le sas pour pouvoir accrocher des trottinettes et des vélos ne pourront pas être installés avant 2019 car l'achat du matériel n'a pas été pris en compte dans le budget 2018.

**Pare-vues :** L'achèvement de l'installation de pare-vues est prévu dans le courant de l'année 2018.

**Stationnement dans le quartier :** Le stationnement dans le parking ne devrait pas être impacté par le nouveau plan tarifaire de la ville et devrait pour l'instant rester gratuit.

**Voitures mal garées aux entrées et sorties de l'école :** Les parents soulèvent le problème des voitures garées sur le passage piéton. Tous s'accordent à dénoncer le manque de civisme de certains parents. La FCPE souhaiterait que la Police Municipale intervienne plus régulièrement aux abords de l'école durant ces moments.

**Réservation des salles par les associations de parents d'élèves :** Une fois de plus la FCPE déplore le fait que les associations ne puissent plus se réunir autant qu'elles le souhaitent dans l'école. Pour la FCPE cette restriction des conditions de réunion empêche de s'investir totalement dans l'école.

**Communication :** La FCPE souhaiterait que la mairie soit plus attentive à une meilleure communication avec les différents interlocuteurs.

**Le prochain conseil d'école se déroulera le vendredi 8 juin 2018.**

**Clôture du conseil : 20h15**

**La secrétaire de séance :  
Catherine Grespan**

**Le directeur :  
Gauthier de Bengy**